



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL

Auteur Jean-Pierre HUGUES

Référence LFP.PV.AG.2009.06.05

Date 23/06/2009

Réunion du	5 juin 2009 à 12 h 00
Présidence	Frédéric THIRIEZ

Présents

Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs

Clubs professionnels de Ligue 1

Bordeaux (M. Alain DEVESELEER, pouvoir), Boulogne (M. Jacques WATTEZ), le Mans (M. Henri LEGARDA), Lens (M. Gérard PARENTIN, pouvoir), Lille (M. Michel SEYDOUX), Lorient (M. Olivier RENARD, pouvoir), Lyon (M. Jean-Michel AULAS), Marseille (M. Pape DIOUF), Monaco (M. Raymond BELLA, pouvoir), Montpellier (M. Jean-Pierre CAILLOT, pouvoir), Nancy (M. Jacques ROUSSELOT), Nice (M. Jacques ROUSSELOT, pouvoir), Paris SG (M. Philippe BOINDRIEUX, pouvoir), Rennes (M. Frédéric de SAINT SERNIN), Sochaux (M. Emmanuel DESPLAT, pouvoir), Saint-Etienne (M. Bernard CAIZZO), Toulouse (M. Olivier SADLAN), Valenciennes (M. Alain DHEE, pouvoir).

Clubs professionnels de Ligue 2

Arles (M. Jean-Michel CONRAD), Brest (M. Michel GUYOT), Caen (M. Jean-Pierre LOUVEL, pouvoir), Châteauroux (M. Patrick RAZUREL, pouvoir), Clermont (M. Henri LEGARDA, pouvoir), Dijon (M. Jean-Pierre CAILLOT, pouvoir), Guingamp (M. Laurent DEFAINS, pouvoir), Laval (M. Philippe JAN), Le Havre (M. Jean-Pierre LOUVEL), Metz (M. Patrick RAZUREL, mandat), Sedan (M. Michel PERPETE, pouvoir), Strasbourg (M. Jean-Luc HERZOG, pouvoir), Tours (M. Yvon AUGUSTIN, pouvoir), Vannes (M. Michel JESTIN).

Clubs professionnels de national ayant gardé le statut professionnel

Reims (M. Jean-Pierre CAILLOT)

Assistent

MM. Jean-Michel AULAS, Jérôme BELAYGUE, Bernard CAIAZZO, Jean-Pierre CAILLOT, Maurice COHEN, Sébastien CAZALI, Pape DIOUF, Stéphane DOR, Thierry GOMEZ, Michel HIDALGO, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Pierre HUREAU, Frédéric JAILLANT, Sylvain KASTENDEUCH, Jacques LAMBERT, Henri LEGARDA, Jean-Pierre LOUVEL, Adrien MAUREL, Joël MULLER, Philippe PIAT, Patrick RAZUREL, Arnaud ROUGER, Olivier SADLAN, Frédéric de SAINT-SERNIN, Christian SADOUL, Michel SEYDOUX, Laurent VALLEE, Jean VERBEKE.

MME Françoise MARCHAND

1. Adoption du précédent procès verbal

L'assemblée générale,

adopte sans réserve les procès-verbaux des réunions ordinaire et extraordinaire du 14 novembre 2008.

2. Convention collective des personnels administratifs et assimilés du football

L'assemblée générale,

entend le Directeur général de la LFP présenter, pour l'information des membres, les deux points adoptés en Commission paritaire à savoir :

- une grille salariale qui s'applique aux embauches nouvelles effectuées par les organismes employeurs. Cette modification ne présente aucun effet rétroactif.
- une mise en conformité des périodes d'essai avec le Code du Travail.

en prend note.

3. Conseil d'administration de la LFP

L'assemblée générale,

prend note de la désignation du Dr Eric ROLLAND en remplacement du Pr Pierre ROCHCONGAR comme représentant des médecins de clubs professionnels.

4. Présentation du rapport moral par Frédéric THIRIEZ, Président de la LFP

M. le Président – En cette fin de championnat, le terrain ayant livré son verdict, malgré les larmes de certains qu'étouffent à peine les cris de joie des autres, chacun ici, je crois, peut avoir le sentiment du devoir accompli.

Sans céder à l'euphorie, nous avons de bonnes raisons de nous réjouir de cette saison 2008/2009. Pour autant, ces sujets de fierté ne doivent pas occulter les chantiers délicats et importants qui nous attendent la saison prochaine.

Tout d'abord, les sujets de fierté : s'il y avait un festival du suspense dans le football, les championnats de Ligue 1 et de Ligue 2 en France auraient certainement la Palme d'Or.

Bordeaux, sacré au bout du suspense lors de la dernière journée, (ce qui n'a été le cas ni en Angleterre, ni en Italie, ni en Espagne, où tout était déjà joué), arrivant en tête avec 11 victoires d'affilée, a accompli un record historique absolu. Bien évidemment, c'était difficile pour les poursuivants et il a fallu s'accrocher.

Marseille a fait le job avec beaucoup de brio et de courage, Lyon également, qui jouera la Ligue des Champions. Cette place de troisième n'occulte en aucune manière l'exploit incroyable que d'aligner 7 titres d'affilée.

Bravo également à Toulouse, qui a joué le haut de tableau toute la saison, avec un formidable buteur, GIGNAC, et une nouvelle génération prometteuse.

Bravo à Lille qui a décroché une cinquième place méritée.

Bien sûr, on pense à ceux qui ont été moins heureux en cette fin de saison. Je pense au Havre, à Nantes et à Caen. Je souhaite à ces trois grands clubs de retrouver l'élite au plus vite.

En Ligue 2 également, la saison a été exceptionnelle. Bravo à Lens, Montpellier et Boulogne, mais aussi à toutes les équipes qui ont offert un spectacle incroyable, avec un suspense inouï là aussi jusqu'à la dernière journée.

Sur le plan individuel, on attendait beaucoup de certains jeunes joueurs, et on n'a pas été déçu. La plupart se sont imposés, répondant aux espoirs qui étaient placés en eux. Beaucoup de ces stars de la saison sont françaises : GOURCUFF, GIGNAC, HOARAU, MANDANDA. C'est la preuve de la vitalité du football français. Quand on nous parle de « l'absence de stars » dans le championnat de France, allons donc ! BENZEMA, CHAMAKH, BASTOS, SESSEGNON, NIANG, TOULALAN, LLORIS, REMY, et n'oublions pas JUNINHO, qui a illuminé le Championnat de France au-delà même de son club historique, l'Olympique Lyonnais, avec ses cent buts et ses trois cent cinquante match.

Je n'oublierai pas celui pour qui j'ai une tendresse particulière, Pédro PAULETA, qui a magnifiquement fêté son Jubilé.

Avec un tel suspense, il ne faut pas s'étonner que les audiences et affluences aient été exceptionnelles également cette année. Sur CANAL +, notre partenaire historique, vous savez que le match du dimanche soir accuse une progression de 25 % de son audience moyenne.

Par exemple, l'OM et l'OL ont réalisé, cette année, la meilleure audience historique sur CANAL + avec 3 millions de téléspectateurs. Quant à ORANGE SPORT, les

inquiétudes sont maintenant levées, puisque ORANGE, notre second partenaire, a repris la commercialisation de ses abonnements, qui vont reprendre leur progression. Nous sommes donc dans une situation que nous avons déjà connue dans le football lorsque coexistaient CANAL et TPS.

Il a fallu à TPS un certain temps pour s'installer dans le paysage, il faudra le même temps à ORANGE pour s'y installer et il y parviendra.

Quant aux affluences, on peut croire qu'elles ont baissé, mais c'est un effet d'optique provenant du fait que compte tenu des clubs qui sont descendus, la capacité de nos stades de Ligue 1 était nettement inférieure, cette saison, à ce qu'elle était l'année précédente.

Au total, le taux de remplissage a au contraire progressé dans nos stades, et la baisse n'est donc qu'apparente. Avec ses 8 millions de spectateurs, la Ligue 1 reste –et de très loin- le premier spectacle sportif français.

Concernant la Ligue 2, elle a franchi également un cap historique avec 3 millions de spectateurs dans les stades pour la première fois. Bien sûr, Lens y est pour beaucoup.

Sur le plan économique, voyons tout d'abord ce qui est positif.

En positif, il y a la situation financière particulièrement saine de nos clubs, et j'insiste tout particulièrement sur ce point. C'est la troisième année consécutive que les clubs de Ligue 1 sont non seulement à l'équilibre, mais en excédents, et c'est la quatrième année consécutive que les clubs de Ligue 2 sont aussi non seulement à l'équilibre, mais en situation d'excédents.

Ces résultats traduisent la bonne santé financière de notre football, ce qu'il faut souligner, surtout dans le contexte économique actuel.

Je ne résiste pas à vous donner une comparaison chiffrée, qui montre à quel point le modèle français mérite d'être loué. Si nous sommes, les clubs français, globalement protégés de la crise pour le moment, c'est parce que nous sommes vertueux. L'endettement des clubs anglais s'élève aujourd'hui à pratiquement 4 milliards d'euros. Celui des clubs de Ligue 1 est limité à 100 M€. Vous comprenez donc pourquoi nous résistons mieux que nos amis et voisins anglais.

La mise en place, annoncée par Michel PLATINI à l'UEFA, d'un panel de contrôles financiers des clubs, qui constitue l'ébauche de la future DNCG européenne, nous donne pleine satisfaction. Nous le réclamions depuis 10 ans, et en quelque sorte, la crise économique aura eu cet effet vertueux que de mettre en valeur le modèle français, à base de rigueur de gestion et de faible endettement.

Sur le plan français, nous pouvons aussi, depuis la fameuse décision récente de la Cour d'Appel dans le contentieux concernant ORANGE, regarder l'avenir avec beaucoup

plus de sérénité. Cette décision judiciaire, qui rejoint en quelque sorte le retour du bon sens lorsqu'elle admet simplement que le principe même de la télévision payante est de pouvoir réserver les produits que l'on a achetés cher à ses abonnés, valide les efforts que nous avons faits tous ensemble lors du précédent appel d'offres.

Toujours sur le plan économique, un sujet de satisfaction cette année est le fait que nous progressions très significativement en termes de droits étrangers. Comme vous le savez, nous avons doublé le volume de nos recettes au titre de ces droits, qui atteignent maintenant 18 M€.

C'est pourquoi, en cohérence avec cette stratégie de développement du football français à l'international, nous avons pris la décision non pas de « délocaliser » des matches comme je l'entends dire parfois à tort, mais d'exporter le football français à l'étranger en jouant le Trophée des Champions le 26 juillet à Montréal. Le continent nord-américain nous attend, il aime le football français, c'est pour nous un réservoir considérable et un marché très porteur.

Les recettes sont également améliorées avec l'entrée en vigueur tant attendue du ballon unique de championnat, Ligue 1 et Ligue 2 dévoilé hier. Comme l'ont très bien dit Gérard HOULLIER, Didier DESCHAMPS et Ulrich RAME, cela permettra de développer une meilleure équité entre les clubs, chacun s'entraînant et jouant avec le même ballon, mais aussi d'améliorer la qualité technique du jeu et l'identité des compétitions, puisque chaque ballon sera aux couleurs de sa compétition.

Pour autant, l'année qui s'annonce, la saison 2009/2010, ne sera pas de tout repos et quelques chantiers délicats se profilent :

- Parlons tout d'abord de l'Equipe de France. Nous attendons tous ce soir, mieux à Lyon que ce que nous avons vu mardi à Saint-Etienne. Des échéances très importantes se présentent à l'horizon de l'Equipe de France, on a besoin d'elle, et nous serons derrière elle.
- Les Coupes d'Europe : oui, nous avons eu des déceptions la saison passée du point de vue de nos résultats. Pour autant, là non plus, ne noircissons pas le tableau. Je rappellerai simplement que nous étions 10èmes au classement annuel de l'UEFA il y a 2 ans, ce qui est un mauvais résultat. Nous nous sommes classés au 6^{ème} rang la saison dernière. Nous sommes 5èmes par rapport à l'indice calculé sur 5 ans. Or, c'est la place qu'occupe la France au classement économique des 5 grands championnats, ce qui n'est malheureusement pas une surprise.

Toutefois, on peut faire mieux l'an prochain, et ce que j'ai appelé « l'Escadron », qui représentera la Ligue 1 en Coupe d'Europe l'année prochaine, est porteur d'espoirs : avec Bordeaux, Marseille, Lyon, Toulouse et Lille, je pense que nous devons –et nous pouvons- marquer des points en Coupe d'Europe pour redresser notre classement UEFA.

Sur le plan économique, les chantiers seront également nombreux l'an prochain. La crise est là. Comment allons-nous la surmonter en 2009/2010 ? Pour l'instant, nous en avons

été relativement épargnés, du fait de la gestion vertueuse de nos clubs et de la stabilité des droits audiovisuels, acquis pour 5 ans.

Pour l'instant, on ne ressent pas trop de difficultés sur le plan de la billetterie, mais sur ce point, les inquiétudes demeurent, en particulier sur les recettes de sponsoring, dont chacun sait qu'elles se présentent de manière plus aléatoire que dans le passé. Nous aurons des difficultés, vous le sentez dans les clubs au niveau du sponsoring, vous le sentirez peut-être au niveau des affluences, nous le sentons aussi à la Ligue concernant le sponsoring, voire même les droits audiovisuels, comme en témoignent les problèmes de commercialisation de la Coupe de la Ligue.

Pour autant, l'augmentation de nos ressources est vitale, et elle passe (c'est le principal chantier de l'an prochain), par la modernisation des stades. C'est pourquoi nous avons lancé, avec Jean-Pierre ESCALETTES, la candidature française à l'Euro 2016. Il ne faut pas rater cette occasion d'accélérer le mouvement de modernisation de nos stades, c'est vital pour le football français et pour nos clubs.

Pour cela, il nous faut un texte législatif permettant de sécuriser et de faciliter les procédures administratives, pour la construction ou la rénovation des stades. Hier, nous avons eu une bonne nouvelle : l'adoption par la Commission de l'Assemblée Nationale, de l'amendement du Gouvernement visant précisément à sécuriser et faciliter ces procédures.

Il faut absolument que ce texte soit voté dans les délais, c'est-à-dire mi-juin à l'Assemblée Nationale et mi-juillet au Sénat, pour que la course contre la montre que représente le dépôt du dossier français en février 2010, nous amène en tête, et il faut que nous l'emportions.

Le deuxième chantier est le droit à l'image collective. Jusqu'à présent, nous avons réussi tous ensemble à défendre cet acquis fondamental. Sachez qu'il est toujours menacé et il faudra que nous soyons extrêmement vigilants sur ce plan.

Concernant l'ouverture du marché des paris en ligne : là aussi, nous devons nous battre car si le Gouvernement a fini par admettre, sous la pression forte du mouvement sportif dans son ensemble (la Ligue et la Fédération étant moteurs, mais suivies en cela par les autres professionnels et le Comité Olympique), le principe du droit de propriété des organisateurs de compétitions –ce qui est la moindre des choses- il faudra que nous soyons très vigilants lorsque le texte sera examiné devant le Parlement.

Effectivement, il faut s'attendre à des contestations de la part des bookmakers, qui bien entendu, voudraient échapper à cette reconnaissance du droit de propriété de l'organisateur. Face à cela, il n'y a qu'une seule réponse, qui relève là aussi du bon sens : faire des paris sur nos clubs, nos championnats, nos résultats, et notre calendrier, est une exploitation commerciale de notre compétition et pour cela, il faut l'autorisation de l'organisateur de celle-ci. C'est aussi simple que cela.

Vous voyez qu'il y a quelques incertitudes, qu'il y aura quelques chantiers importants l'an prochain, mais comme disait Pierre de Coubertin, « nous avons mieux à faire que de nous inquiéter de l'avenir, nous avons à le préparer ». C'est ce à quoi je me permets de vous inviter.

Je peux clore –me semble-t-il- cette très brève Assemblée Générale de fin de saison en vous remerciant et surtout en souhaitant bon match à nos Bleus ce soir. Bien évidemment, nous serons derrière eux. Merci à tous.

Avant que nous ne nous séparions, je voudrais rendre un hommage particulier devant vous tous et nos amis journalistes, à une personne qui a marqué l'histoire de la « Ligue Nationale de Football » à l'époque, de Football Professionnel aujourd'hui, voire même du Groupement des Clubs autorisés.

C'est une femme extraordinaire, qui a consacré 35 ans de sa vie à cette institution, alors présidée par notre grand ancien et bien-aimé Jean SADOUL, elle a supporté un nombre invraisemblable de Présidents, tous différents les uns des autres, avec toujours beaucoup d'enthousiasme, de sourires et de bonne humeur.

Certes, elle a parfois quelques coups de colère, mais souvent justifiés. En tout cas, c'est une femme de caractère. Je vous demande d'applaudir Françoise Marchand, qui va bientôt quitter la Ligue. (Applaudissements)

Mme MARCHAND – N'ayant pas le don d'orateur de Frédéric, je ne dirai pas grand-chose, simplement que j'ai été fière de travailler à la Ligue, où je suis depuis 35 ans. On y entre comme en religion.

Je voudrais reprendre les paroles d'Eric CANTONA, qui disait à ses supporters : « I love you. I don't know why, but I love you ». Je vous aime, je ne sais pas pourquoi, mais je vous aime.

(Applaudissements)

M. le Président – We love you too, Françoise !

La séance est levée à 12 H 30

Le Président,
Frédéric THIRIEZ



Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES

